

CHARTE DE MISE À DISPOSITION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS / COLLECTIFS

Je soussigné (e) :

Nom : _____ Prénom : _____

Etablissement : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

	Nombre de contenant (s)	Type et Volume
Nombre d'occupants : _____		Composteur individuel PVC 330 L.
Superficie du jardin : _____ m ²		Composteur collectif PVC 880 L.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'obtention du composteur.

Je m'engage à :

- ✓ Réserver l'utilisation du composteur à l'adresse mentionnée ci-dessus,
- ✓ Utiliser le composteur pour les bio-déchets produits sur mon habitation/établissement,
- ✓ Répondre, dans le cadre du suivi de l'opération, aux requêtes d'un animateur de compostage ou du relais associatif désigné par Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine, par visite à mon domicile/établissement,
- ✓ Ne pas commercialiser le compost issu de la dégradation des bio-déchets.

La collectivité s'engage pour sa part à :

- ✓ Me fournir un composteur,
- ✓ Fournir les informations utiles au compostage dans des conditions optimales,
- ✓ Proposer un accompagnement téléphonique ou à domicile, lors des visites de l'animateur du compostage (ou du relais associatif).

VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER AU 04 68 08 63 40

L'acquéreur,
(Signature)

Pour Perpignan Méditerranée Métropole
(Nom du signataire et signature)

Les informations fournies dans ce formulaire sont destinées uniquement à la gestion de la relation client avec les services de la Direction Valorisation des Déchets et de l'Espace Public de Perpignan Méditerranée Métropole.

Toutes les informations demandées dans le présent formulaire sont obligatoires pour la mise en œuvre du service et conservées pendant toute la durée d'utilisation du service par l'utilisateur. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition dans la mesure où l'exercice de ce droit ne nuit pas à l'exécution du contrat ou au respect de nos obligations légales et réglementaires.

Pour exercer ce droit contactez accueil.dechets@perpignan-mediterranee.org ou dpo@perpignan-mediterranee.org

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que les dispositifs mis en œuvre ne sont pas conformes aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL www.cnil.fr